

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Projet de raccordement au réseau de chaleur pour l'Eglise d'Hauteville, la maison des Associations et la cure d'Hauteville-Lompnes

Séance du 24 septembre 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et quarante-trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept septembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 24

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

FORAY Gaëlle pouvoir à CRETIER Humbert,
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à EMIN Philippe,
MARTINE Christine pouvoir à LEMOINE Gilbert,
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine,

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

BOYER Corinne,

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 24 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.

Monsieur le Maire présente les enjeux de raccordement au réseau de chaleur des 3 sites communaux situés rue Joseph Viallaz.

Il s'agit d'une étude réalisée par HBE comparant les consommations actuelles et futures et l'état des installations. Elle concerne :

- La maison des associations : chaufferie gaz à remplacer à terme (10 ans d'ancienneté)
- L'église : système de chauffage au fuel vieillissant qu'il conviendrait de remplacer
- Le presbytère : chaufferie au gaz vétuste à remplacer

En synthèse, les 3 sites pourraient être remis à neuf en ce qui concerne leurs moyens de chauffage pour un reste à financer par la commune d'environ 83 500 euros HT. Les économies attendues sont entre 500 et 3 900 euros par an et par bâtiment (soit 7 900 euros au total) quant aux consommations. A cela s'ajoute un gain de 95 000 euros HT de moindre investissement en comparant un remplacement des installations à l'identique versus un raccordement au réseau de chaleur.

Ce projet attractif financièrement est rendu possible grâce aux subventions fournies via les CCE (car favorisant une énergie de chauffage beaucoup plus durable), sous réserve que les polices soient signées avant fin 2025, même si les travaux seront engagés sur 2026.

La nouvelle « antenne » du réseau emprunterait la rue du 8 mai et montrait le long de la butte.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la proposition présentée par HBE pour les trois bâtiments : la maison des associations, le presbytère et l'église de Hauteville-Lompnes en vue d'un raccordement effectif en 2026.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer les polices d'abonnement avant la fin d'année 2025
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que les dépenses seront imputées au budget 2026 en dépenses d'investissement au compte 21 318 opération 416 pour le presbytère et l'église et au compte 21 314 opération 471 pour la maison des associations.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Maire,
Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 14/10/2025

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20250924-DE-2025-08-10-DE
Date de télétransmission : 13/10/2025
Date de réception préfecture : 13/10/2025